

Lempaut

| BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES | N°8 | JANVIER - FÉVRIER - MARS - AVRIL 2022 |

MAIRIE DE LEMPAUT

Place de la Mairie
81700 Lempaut

Téléphone | 05 63 75 51 22
Fax | 05 63 75 40 66
E-mail |
mairie.lempaut@wanadoo.fr

Horaires

► Lundi, mardi

7h45 - 12h | 13h - 17h45

► Mercredi

8h30 - 12h

► Jeudi

8h - 12h | 13h30 - 16h15

► Vendredi

8h45 - 12h | 13h30 - 16h15

► Samedi

9h - 12h

(Permanence du maire,
pas de secrétariat)



L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

Horaires

Du lundi au vendredi
8h45 - 12h

NOUVEAUX ARRIVANTS SUR LA COMMUNE DE LEMPAUT

Bienvenue !

Nous vous invitons à vous
faire connaître auprès
des services de la mairie.

INFOS COMMUNE

Pour recevoir les informations
et l'actualité de la mairie
par mail, envoyez
vos coordonnées
à l'adresse suivante :
lempaut.info@orange.fr



LE MOT DU MAIRE

Mes chers Lempautoises et Lempautois,

Dans ce bulletin d'informations municipales, je voudrais juste me permettre de faire un point sur la situation de notre pays par rapport à ce qui se passe dans le monde, et plus précisément proche de chez nous, en Europe. Des trois vertus inscrites dans la devise de notre République, il en est une, dans le contexte international actuel, qui est citée fréquemment ces derniers temps.

En effet, aujourd'hui, il est inlassablement question de solidarité. Solidarité qui est assurément une très forte valeur. Mais souvent c'est bien la fraternité qui l'inspire, même si ces deux valeurs ne sont pas toutefois synonymes. À travers la fraternité, c'est l'esprit de camaraderie, d'attachement, d'union... qui nous est démontré aujourd'hui avec humilité par d'autres nations. C'est en ce moment le cas de la population ukrainienne.

Cette fraternité doit nous animer pour l'avenir de notre pays et en particulier pour le devenir de notre village. Beaucoup de sujets qui touchent notre quotidien doivent nous questionner et nous rassembler dans cette situation planétaire belliqueuse. Cela concerne : l'autonomie énergétique, la sécurité et la défense de notre pays, l'immigration, l'éducation, le pouvoir d'achat, la santé, l'environnement, les retraites, l'emploi, l'injustice sociale, le terrorisme, la dette publique, les inégalités femmes-hommes, le logement, la fiscalité, la place de la France dans le monde.

Ce mois d'avril, vous serez appelés à élire, la ou le futur(e) président(e) de la République. Les responsabilités que vous allez donner à cette femme ou cet homme doivent exprimer votre engagement et attachement à la nation. Ne vous abstenes donc pas, votez ! Même si votre choix est encore incertain, le vote est un principe fondateur de notre République.

De votre engagement pour la fraternité, je tenais aujourd'hui à vous en remercier au nom de la commune. Vos dons pour l'Ukraine trouveront leur chemin, si peu qu'il soit périlleux.

En conclusion et sans faire preuve de pessimisme, la guerre en Ukraine aura pour conséquence une nouvelle stratégie mondiale, avec toutes les difficultés qui en découleront. Faisons preuve de solidarité pour que le « Lempaut de demain » soit représentatif du « bien vivre ensemble ».

Le Maire
Jean-Éric MYRTHE



Collecte de Dons en faveur de la Population Ukrainienne

La commune remercie chaleureusement tous les Lempautoises et Lempautois pour leur générosité. Nous avons récolté plus de 300 kilos de couvertures, 800 kilos de vêtements, des chaussures et des jouets pour enfants. Avec vos dons en numéraires, nous avons acheté pour 5 000 euros de produits de première nécessité : shampoings, savons, gels douche, dentifrices, brosses à dents, désinfectants, masques de protection, bandes à découper de premier secours, couches pour enfants, protections hygiéniques, rallonges électriques.

Nous remercions grandement nos infirmières pour le matériel médical offert (pansements, seringues, poches de glucose...).

Merci également à l'enseigne SUPER U de Soual pour le prêt gracieux d'un véhicule afin de pouvoir acheminer notre collecte à la Protection Civile d'Albi, et aussi d'avoir participé avec un gros don.

Nous remercions aussi le Conseil des Sages pour leur aide ainsi que le Conseil Municipal des Jeunes pour leur participation et pour certains d'avoir cassé leur tirelire !

Encore merci à tous pour votre élan de générosité.



www.mairiedelempaut.fr

Le nouveau site internet de la commune est aujourd'hui accessible en ligne. Informations municipales, démarches administratives, service enfance et jeunesse, présentation des associations, vie économique, transport... Les habitants y trouveront tous les renseignements qui leur sont utiles

au quotidien. Petit à petit, de nouvelles rubriques viendront l'enrichir pour coller à l'actualité. Nous vous encourageons à nous faire part de vos suggestions et remarques qui feront de ce site une vitrine de qualité pour tous ceux qui s'y rendront. Nous vous souhaitons bonne visite à tous.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



L'installation du Conseil Municipal des Jeunes a eu lieu en novembre 2021.

Les membres sont Gabriel BARRAU, Leïlana BONNET, Enzo BORASCHI, Jade DREVOT, Nina de FALGUEROLLES, Léo de FALGUEROLLES, Basma LAZIRI, Gabriel LÉONI et Faustine SELIGMANN.

Dans un premier temps, les jeunes ont été accueillis par monsieur le Maire, ils ont visité la mairie, et se sont présentés au conseil municipal des adultes.

Depuis, lors de leurs réunions de travail qui se tiennent une fois par mois, le Conseil des Jeunes a travaillé sur :

- Un logo
- La répartition des rôles
- Leurs souhaits de projets à réaliser à court, moyen et long termes.

Pour commencer, ils ont choisi un projet à court terme : intégrer des parkings à vélos dans la commune.





Prévision des Travaux en 2022



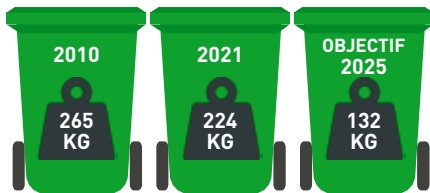
Sous réserve des accords de subventions

- Aménagement de la route de Blan au sein du bourg.
- Mise en place de panneaux photovoltaïques au stade.
- Travaux de finition du nouveau préau de l'école.
- Mise en place de la signalétique concernant le nouvel adressage de la commune.
- Mise en conformité électrique des bâtiments communaux.
- Aménagement d'une voie de circulation douce (piétons et cyclistes) entre le centre bourg et la Serre de Lempaut.
- Travaux au niveau de la mare de Lagarrigue.
- Travaux au cimetière.
- Réfection des vestiaires au stade de foot.
- Élagage des platanes place Clément Gardiès.
- Aménagement d'une passerelle sur le chemin de randonnée

ILS ONT OUVERT NOS POUBELLES !

En 2010 le ministère de la Transition écologique fixe l'objectif de réduire le tonnage de nos poubelles vertes de 50 % pour 2025.

DÉCHETS PRODUITS PAR HABITANT ET PAR AN SUR LE TERRITOIRE DU SIPOM DANS LES POUBELLES VERTES



TRIFYL vient de faire réaliser par un bureau d'étude spécialisé une analyse de la composition de nos poubelles vertes. Un plan d'échantillonnage a été établi pour tenir

compte de toute la diversité des types d'habitats et des différentes tournées de collecte de notre collectivité. Des échantillons de 125 kilos ont été analysés avec la plus grande rigueur scientifique.

Les résultats sont édifiants : les 2/3 de nos déchets ne devraient pas s'y trouver mais auraient dû être évacués via les filières dédiées et moins onéreuses (poubelles jaunes de tri, déchèterie, compostage, ...).

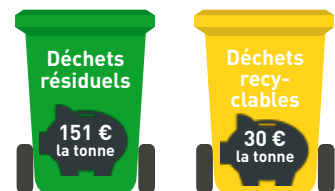
Si nous respectons les consignes en terme de tri et de prévention, il ne resterait dans nos poubelles vertes que 89 kg sur les 224 kg de déchets que produit en moyenne chaque habitant du SIPOM par an.

Les marges de progrès sont là et si on ne veut pas subir de plein fouet les hausses de tarifs de traitement

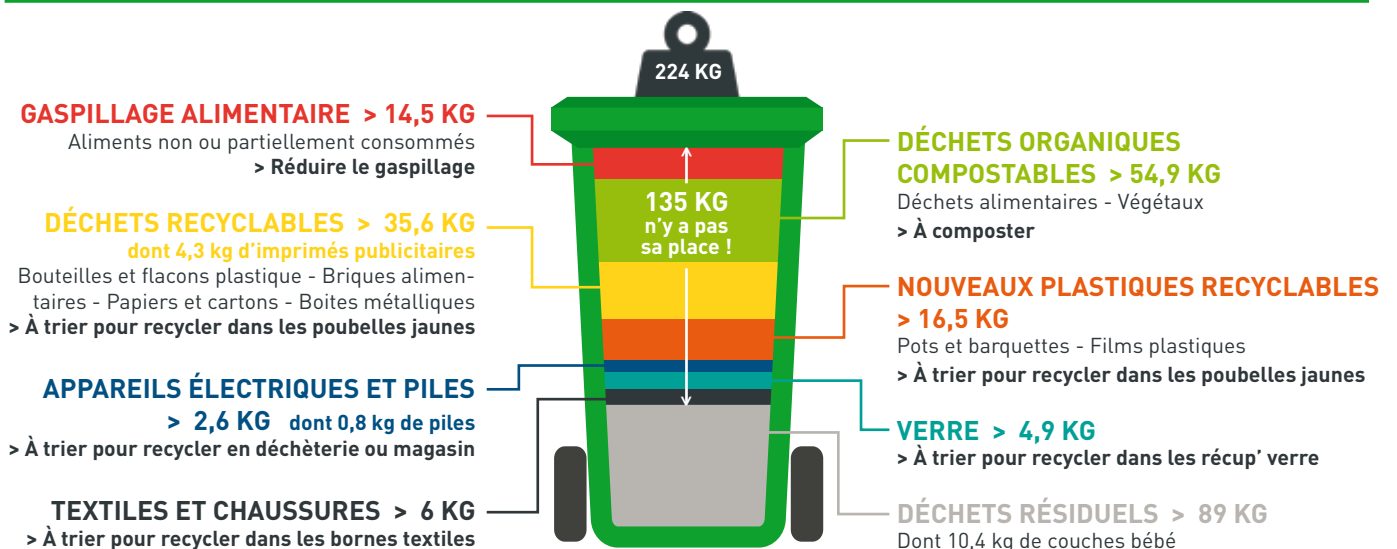
et de fiscalité s'appliquant aux déchets, il sera indispensable d'appliquer enfin les consignes pour une gestion la plus vertueuse possible de NOS déchets.

La forte hausse de la TGAP, taxe généralisée sur les activités polluantes, ne fait qu'augmenter le coût du traitement des déchets non-recyclables, c'est-à-dire de la poubelle verte.

COÛT POUR LA COLLECTIVITÉ DU TRAITEMENT D'UNE TONNE DE DÉCHET



EN 2021, CHAQUE HABITANT DU SIPOM A JETÉ EN MOYENNE DANS LA POUBELLE VERTE :



AGENDA

AVRIL

| Samedi 9 avril 2022

Stage de krav maga - Dès 14 ans - Tarif 20 €
15h - 18h, salle des fêtes Benoît Vautrin
Inscriptions au 06 13 01 83 02 ou
velghemichel@orange.fr

| Dimanche 10 avril 2022

Premier tour de l'élection présidentielle
8h - 18h, salle des fêtes Benoît Vautrin

| Samedi 23 avril 2022

Soirée théâtre organisée
par l'association des amis de l'école
21h, salle des fêtes Benoît Vautrin

| Dimanche 24 avril 2022

Second tour de l'élection présidentielle
8h - 18h, salle des fêtes Benoît Vautrin

| 25 - 26 - 27 avril 2022

Stage de théâtre intergénérationnel
À partir de 7 ans - Tarif 70 € les 3 jours
10h - 12h, salle des fêtes Benoît Vautrin
Inscriptions au 06 87 56 19 57 ou
mariepelissier@hotmail.fr

| Vendredi 29 avril 2022

Réunion publique
- Sécurisation du village
- Le Lempaut de demain
18h30, salle des fêtes Benoît Vautrin
Veuillez prévenir de votre présence
au 05 63 75 51 22
Réunion suivie d'un pot de l'amitié

MAI

| Jeudi 26 Mai 2022

Lâcher de truites au lac de Jean
Participation 10 €
10 truites + un déjeuner

JUIN

| 9-10-11-12 juin 2022

Fêtes générales de Lempaut
Organisées par le comité des fêtes
Belote, pétanque, pêche, randonnée,
feu d'artifice, orchestre, restauration
sur place...

| Dimanche 12 juin 2022

Premier tour des élections législatives
8h - 18h, mairie

| Dimanches 19 juin 2022

Second tour des élections législatives
8h - 18h, mairie

| Mardi 21 juin 2022

Fête de la Musique

UN CERTAIN MANQUE DE CIVISME...



Les responsables de ces méfaits sont passibles d'une amende de 135 €.

Bruit : Piqûre de Rappel

TRAVAUX DE BRICOLAGE ET JARDINAGE

Arrêté Préfectoral du 22 avril 2016

Les travaux de bricolage ou de jardinage à l'aide d'appareils bruyants sont à réaliser uniquement :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 20h

Samedi de 9h à 12h et de 15h à 20h

Dimanche et jours fériés de 10h à 12h

TAPAGE NOCTURNE

Réglementation nationale art. R.623-2 du Code Pénal

Soyons aussi vigilants avec notre voisinage en période nocturne (piscine, musique...).

BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

Article 84 du Règlement Sanitaire Départemental

Le brûlage des déchets verts est strictement interdit que ce soit avec un incinérateur de jardin ou à l'air libre. Ces déchets doivent être compostés sur place, broyés ou déposés en déchèterie.

TRI DES BIODÉCHETS (Déchets alimentaires - Végétaux)

Un composteur est fourni gratuitement par le SIPOM de Revel. Pour l'obtenir, appeler le 05 62 71 22 83 ou réserver directement sur le site du SIPOM de Revel. Votre composteur sera livré directement chez vous.

FIN DU TRANSPORT SCOLAIRE POUR L'ÉCOLE DE LEMPAUT

Le transport scolaire concernant l'école primaire de Lempaut prendra fin à la rentrée 2022. Le Conseil des Jeunes a évoqué l'idée de la mise en place de pédibus ou de vélobus.



LEMPAUT CHERCHE UN BOULANGER

En raison de son futur départ à la retraite, notre boulanger actuel souhaite céder son fond de commerce. Si vous êtes intéressé ou si vous connaissez une personne qui le serait, merci de contacter la boulangerie au 05 63 75 51 16 ou la mairie.